

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



www.grand-cognac.fr

DOSSIER SPÉCIAL

Centre
aquatique
X'eau

ÉVÈNEMENT

Le premier
petit-déjeuner
de l'économie

LES GENS D'ICI

Les savoir-faire
du cognac visent
l'Unesco



EN COUVERTURE : centre aquatique X'eau, chantier 2017.

04

EN BREF

06

AGENDA

07

L'ÉVÈNEMENT
Premier petit-déjeuner
de l'économie

8

DOSSIER SPÉCIAL :
La piscine, version X'eau

14

DÉCRYPTAGE
Renouvellement des
conduites d'eau potable

16

ENTREPRENDRE
BAC
AS Plante

18

LES GENS D'ICI
Les savoir-faire du
cognac visent l'Unesco

19

ÇA BOUGE
Transcom en mode évolutif
Uniformiser les règles de
construction et d'aménagement

22

MON QUOTIDIEN
Logement :
l'Adil vous conseille

24

PORTFOLIO
Retour en images
sur décembre

25

C'EST @ VOUS
Vos réactions sur les
réseaux sociaux

26

L'AGGLO PRATIQUE
L'annuaire des services
au public

DOSSIER SPÉCIAL

Centre aquatique
X'eau : ouverture
dans quelques
semaines !



LE MAGAZINE DE VOTRE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Directeur de la publication: Jérôme Sourisseau
+ Conception graphique : hugh by Sioux
+ Mise en page et infographies : Grand Cognac
+ Photos : Jean-Pierre Bouron, Stéphane Charbeau, duqueroix@nosvillages.fr, Julia Hasse, Fotolia et Grand Cognac (sauf mention spécifique) + Rédaction: Jean-Pierre Coffin et Grand Cognac + Impression: imprimerie Rochelaise, rue du Pont des Salines B.P. 197, 17 006 La Rochelle Cedex 1 + Tirage : 36 000 exemplaires + Distribution : La Poste + N°ISSN : 2557-9894 + Tous droits de reproduction réservés.



ÉDITO

Bonjour,

L'agglomération a traversé un moment difficile fin 2017. Cette nouvelle année doit être l'occasion de relever les défis ! Il y a deux ans, nous nous sommes engagés pour construire cette agglomération, non pas pour un simple découpage géographique mais parce qu'elle a du sens et qu'elle nous permet d'aller plus loin, d'être plus forts, de faire rayonner notre territoire.

L'année de mise en route a été compliquée car il a fallu structurer, appréhender les changements de dimension, s'appropriier les mécanismes administratifs et organiser le fonctionnement tout en gérant le quotidien. Le personnel comme tous les élus ont été très engagés et beaucoup de choses sont maintenant en état de marche. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire.

Trois objectifs primordiaux doivent nous mobiliser pour ces deux années qui nous séparent de la fin du mandat : définir le projet de territoire, harmoniser les compétences et poser des bases financières saines pour avoir une agglomération ambitieuse, solidaire et équilibrée.

Pour cela, il y a besoin de tout le monde.

Nous avons une identité commune autour du cognac et de ses valeurs : l'excellence, le temps, l'ouverture, la modestie et l'ambition. Il faut regarder devant en additionnant nos atouts.

Je vous souhaite, à vous et vos proches, une excellente année 2018 et qu'elle vous apporte bonheur, joies et réussites.



Jérôme Sourisseau
PRÉSIDENT

**GRAND
COGNAC**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**GRAND COGNAC COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION**

6, rue de Valdepeñas, CS10216
16111 Cognac Cedex
tél. 05 45 36 64 30
contact@grand-cognac.fr

EN BREF

TAXE DE SÉJOUR

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la taxe de séjour s'applique sur tout le territoire de la communauté d'agglomération. Cette taxe est payée par toute personne, non redevable de la taxe d'habitation, séjournant à titre onéreux sur Grand Cognac. La taxe s'élève de 0,20 € à 4 € par jour et par personne à partir de 18 ans selon la catégorie de l'établissement dans lequel elle séjourne.

Ce sont les hébergeurs qui se chargent de collecter la taxe auprès de leurs clients pour la reverser à la communauté d'agglomération. Le produit de cette taxe est affecté aux aménagements, au développement et à la promotion touristique.

Vous êtes hébergeur, pour plus d'informations rendez-vous sur grandcognac.taxesejour.fr

EMPLOI

Mardi 7 novembre :
Plus de 400 personnes sont venues
aux rencontres de la filière cognac
à l'Espace 3000 à Cognac.



DEFI COGNAC

DÉMARCHE EMPLOI FORMATION INTER-FILIÈRE

Le 30 novembre dernier, une centaine de participants à la démarche se sont réunis au centre de congrès La Salamandre à Cognac pour faire le point. Plusieurs témoignages ont mis en avant l'intérêt de l'emploi partagé. DEFI cognac a ainsi travaillé avec 6 groupements d'employeurs pour le développer et près de 80 entreprises ont ainsi adhéré au groupement d'employeurs. La démarche a aussi permis de créer une boîte à outils du recrutement, une exposition itinérante et des fiches Emploi/Formation publiées dans le magazine de l'Union générale des viticulteurs pour l'AOC cognac. D'autres actions sont en cours, notamment un guide d'attractivité du territoire en lien avec le cluster Spirit Valley.

Par ailleurs, la MSA et DEFI cognac travaillent à la fidélisation des employés viticoles. A ce titre, l'agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail mène une enquête qui vise à capitaliser les expériences et les pratiques afin de les partager largement. Enfin la réunion a ouvert une réflexion sur l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale.



Dimanche 22 octobre, lors du festival Polar à Cognac :
Remise du prix des lecteurs des bibliothèques et des médiathèques de Grand Cognac à Noël Boudou pour " Elijah " – Éd. Flamant noir.



SOUTIEN AUX PROJETS INNOVANTS DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Leader (Liaison entre actions de développement rural) est un programme de financement européen qui soutient des projets de développement visant à dynamiser les zones rurales et à créer des emplois localement.

Une instance locale décisionnaire, le GAL (groupe d'action locale), composée d'acteurs privés et publics représentatifs du territoire a fixé la stratégie Leader du pôle territorial Ouest Charente. Cette stratégie est marquée par la volonté de concentrer les efforts autour du " fleuve Charente, source d'ouverture, de liens et de diversité ". Plusieurs axes ont été définis pour mettre en place cette stratégie :

- Reconquérir le fleuve, ses affluents et diversifier l'offre touristique,
- Avancer vers une agriculture durable et diversifiée,
- Préserver le bâti traditionnel, les savoir-faire et la culture locale.

Qui peut solliciter une aide européenne ?

Des acteurs privés (entreprises, associations...) ou publics (communes, syndicats...) du territoire Ouest-Charente peuvent bénéficier de ce programme de financement pour leurs projets. Les acteurs privés doivent cependant avoir

bénéficié au préalable d'un co-financement public (Etat, Région, Département...)

Comment en bénéficier ?

Pour être éligible, votre projet doit répondre aux critères suivants :

- Se situer sur le territoire du pôle territorial Ouest Charente,
- Ne pas bénéficier d'autres fonds européens,
- Respecter au plus près les grands principes de Leader : mise en réseau, coopération, innovation,
- Répondre à la stratégie Leader du territoire.

Les demandes d'aides européennes sont ensuite étudiées par le groupe d'action locale qui décide des attributions au regard d'une grille de sélection préalable.

Pour vérifier votre éligibilité au programme et vous accompagner dans la démarche, vous êtes invité à contacter l'animateur Leader du pôle territorial Ouest Charente.

Contact : Josselin Patron, leader.ouest@gmail.com.
Tél : 05 17 22 20 03.

L'AGENDA DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

JANVIER

Rencontre avec le Brass Band de Charente

En partenariat avec l'association Cuivres en Charente, les conservatoires de la Charente se réunissent pour vous proposer deux concerts avec la participation exceptionnelle de Bastien Baumet, soliste international, euphonium principal du Paris Brass Band, et Laurent Dupéré, trompette solo à l'orchestre national Bordeaux Aquitaine.

Samedi 20 janvier, 20h30 :

Concert du Brass Band de Charente.

Dimanche 21 janvier, 17h :

Concert d'orchestre de cuivres par les élèves des écoles de musique de Charente.

Espace culturel et festif Le Castel à Châteaubernard.

Gratuit. Réservation au 05 45 82 19 39.

Concert d'orchestre de flûtes

Dimanche 21 janvier, 17h.

Après une première rencontre de flûtes traversières en 2014, les enseignants des conservatoires de la Charente ont souhaité renouveler l'expérience cette année. Le projet s'articule autour de la formation "orchestre de flûtes" avec toute la famille de flûtes, du piccolo à la flûte basse. Il réunit une soixantaine d'élèves et leurs professeurs autour du chef invité Clément Joubert, jeune chef talentueux, directeur artistique et musical d'Opus Campus et de l'orchestre symphonique du Loiret. Logis de Plaisance à Barbezieux. Gratuit. Renseignements au 05 45 82 19 39.



FÉVRIER

Piano en fête

Vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 février

Lors de cette première édition " Piano en fête ", les professeurs de piano des conservatoires du département vous invitent à venir faire connaissance avec cet instrument, qui compte le plus d'amateurs, lors de moments musicaux festifs et éclectiques autour d'œuvres à quatre et huit mains pour un ou deux pianos. Ils vous feront découvrir des transcriptions originales de symphonies, musiques de film, tango et autres surprises...

Salle de spectacle Le Vingt-sept à Rouillac. Gratuit.

Renseignements au 05 45 82 19 39.

MAI

Concert de musiques actuelles

Vendredi 25 mai, 20h30.

Concert des ateliers jazz, blues et rock du conservatoire.

Salle Les Abattoirs à Cognac.

Gratuit. Réservation au 05 45 82 19 39.

Tea time project

Dans le cadre du 10^e festival international de musique de chambre en Charente, les orchestres à cordes des 3 conservatoires charentais proposent un concert inédit "Tea time project" autour d'un programme so british, qui traverse plus de 3 siècles de musique, autour de grands compositeurs anglais comme Henry Purcell, Edward Elgar, Benjamin Britten ou encore les célèbres rockers de Liverpool John Lennon et Paul McCartney.

Samedi 26 mai, de 14h à 17h :

Répétition publique à la salle des distilleries à Segonzac.

Samedi 2 juin, 11h :

Concert à l'église St-Martial à Chalais.

Gratuit. Renseignements au 05 45 82 19 39.

Mireille

Dimanche 27 mai, 17h.

Opéra interprété par les chanteurs solistes, l'ensemble vocal et les comédiens du conservatoire.

Auditorium Maurice Ravel à Jarnac.

Gratuit. Réservation au 05 45 82 19 39.

Pour plus d'informations
rendez-vous sur :
www.grand-cognac.fr,
rubrique "A voir / à faire"



L'ÉVÈNEMENT

FRANC SUCCÈS POUR LE PREMIER PETIT-DÉJEUNER DE L'ÉCONOMIE

Comment booster sa visibilité sur les réseaux sociaux et sa e-réputation sur le web ? Le 26 octobre aux Abattoirs à Cognac, les " social medias " dévoilaient leur potentiel devant un public attentif. Près de 70 professionnels s'étaient déplacés pour l'occasion. Retour sur événement...

Cette première édition des petits-déjeuners de l'économie organisés par Grand Cognac s'est attaquée à un sujet d'actualité : l'utilisation des réseaux sociaux dans le cadre de son activité professionnelle. La conférence était animée par le réseau des professionnels du numérique, SPN.

Emmené par des professionnels avertis, Mickaël Crenn, directeur d'une agence web et développeur de formation, et Frédérique Doumic, issue du monde du jeu vidéo, le public présent a pu s'initier à l'univers des réseaux sociaux et découvrir leurs atouts.

Il s'est écoulé un peu moins de 60 secondes depuis que vous lisez ces lignes. Pendant ce temps, sur le web, près de 243 000 photos ont été téléchargées sur Facebook, 350 000 tweets ont été publiés sur Twitter, 65 000 photos ont été publiées sur Instagram... Être ou ne pas être sur les réseaux sociaux ? La question était plutôt de savoir comment y être et comment appréhender ce phénomène pour en tirer le meilleur parti.

DU RÉSEAU SOCIAL AU RÉSEAU PROFESSIONNEL, IL N'Y A QU'UN PAS

L'objectif de cette rencontre était de donner des clés, des outils pour se lancer à l'assaut des réseaux sociaux en



connaissance de cause, d'éveiller la curiosité et aussi... de se rencontrer entre acteurs économiques du territoire !

Ces petits-déjeuners entendent devenir un rendez-vous régulier pour permettre aux professionnels locaux de partager des expériences et des connaissances sur des sujets qui les concernent au cours d'un moment convivial. C'est aussi l'opportunité de rencontrer l'équipe du service développement économique de Grand Cognac qui reste mobilisée pour répondre aux besoins des professionnels pour les accompagner dans la création ou le développement d'entreprise, les conseiller en matière d'aides financières, ou encore leur proposer des locaux ou terrains disponibles.

Le prochain petit-déjeuner de l'économie est prévu le 1^{er} février. Il abordera la question des aides européennes mobilisables directement par les entreprises pour développer leur activité. C'est l'agence de développement et d'innovation de la région Nouvelle-Aquitaine qui animera cette nouvelle rencontre.

Sur inscription auprès de :
laurence.parizel@grand-cognac.fr
Tél : 05 45 83 47 99.



8



DOSSIER SPÉCIAL

La piscine, version X'eau

PÔLE LUDIQUE ET SPORTIF DES VAUZELLES À CHÂTEAUBERNARD

L'ouverture de votre nouveau centre aquatique approche. Il vous reste encore quelques semaines à attendre pour en profiter. L'extérieur du bâtiment, et plus particulièrement la façade sud, est en cours de finalisation, tandis que l'intérieur a été livré en décembre à Grand Cognac. Mobilier, caisses, équipements sportifs prennent maintenant leur place dans les lieux. Les tests de fonctionnement du traitement de l'eau, du chauffage et de la sécurité sont quasiment tous achevés. Actuellement le personnel se forme pour recevoir le public. " Nous ferons en sorte que notre travail, notre offre au public, portent la griffe X'eau. C'est ici et pas ailleurs " se réjouit Réginald Galland, directeur du centre aquatique.

LE GRAND BAIN DES SCOLAIRES

Que tous les enfants du territoire puissent apprendre à nager gratuitement : c'est l'objectif n°1 fixé par les élus de Grand Cognac et le vice-président au sport, Gérard Faurie, à X'eau. C'est une volonté politique forte.



L'apprentissage de la natation concerne les CP, les CE1 et les CM2, soit 125 classes sur la communauté d'agglomération. X'eau leur proposera des cycles de 10 séances sur une année, soit 3 fois 10 séances sur toute la scolarité de l'enfant en primaire.

" On ne recevra pas plus de 2 classes par séance. Les enfants seront répartis en 5 groupes de niveau, avec un maximum de 10 enfants par groupe ". Ils seront encadrés par un enseignant, deux maîtres-nageurs, et si besoin de parents agréés. Le principe des groupes de niveau permettra de réaliser un vrai travail pédagogique avec de faibles effectifs sur chaque groupe et un encadrement de qualité.

Pour mettre en place ce programme, la communauté d'agglomération travaille en étroite collaboration avec l'éducation nationale. " Nous élaborons le projet pédagogique avec Sophie Arnault, conseillère pédagogique de circonscription, et les enseignants de primaire. Notre démarche est simple, elle repose sur 3 étapes : se familiariser au milieu aquatique ; perdre la référence aux appuis plantaires (passage d'une position verticale à une position horizontale) ; travailler le déplacement avec l'initiation à la nage".

SPORT, LOISIRS ET BIEN-ÊTRE POUR TOUS

Les loisirs, c'est l'essence même d'un centre aquatique. On viendra faire des longueurs, mais aussi s'amuser, se dépenser et se détendre. A X'eau, chacun trouvera le moyen de pratiquer la piscine selon ses envies : bassins ludiques, pataugeoire, toboggan, rivière à courant, boule à vagues et autres splash-pads...

Côté sportif, les maîtres-nageurs proposeront des cours d'aquagym, activité physique plutôt douce, d'aquagym tonique, mélange de cardio et de musculation, d'aquafitness, véritable séance de gym et de musculation, d'aquabike (vélo dans l'eau), ou d'aquatrainning de 5 ateliers, dont un tapis de course dans l'eau, pour une activité intense. Mais on pourra aussi tout simplement prendre des cours de natation ou suivre des

séances d'aquaphobie pour vaincre sa peur de l'eau, et ce, à tout âge.

Lové à côté de l'espace Sports et loisirs, l'espace Bien-être vient apporter une touche encore plus cosy, pour les adultes qui souhaiteront s'accorder un moment de repos. L'entrée dans cet espace fera l'objet d'une tarification spécifique et d'une capacité d'accueil réduite à 70 personnes. Il se compose d'un bassin avec rivière massante, d'un spa, d'un hammam, d'un sauna, d'une douche chaude massante, d'une douche froide et d'une tisanerie. Tout cela dans l'ambiance soignée de miroirs d'eau et de lumière propre à X'eau.

L'ÉQUIPE DU CENTRE AQUATIQUE

Un directeur et 24 personnes feront fonctionner l'établissement. Cinq d'entre eux exerçaient à l'ancienne piscine de Cognac (3 maîtres-nageurs et 2 agents d'accueil). 19 autres personnes ont été recrutées.

Ils interviennent dans 3 secteurs : la maintenance technique, l'accueil et l'entretien, et les maîtres-nageurs. Ces derniers sont au nombre de 12. Ils auront en charge la surveillance, l'animation des activités physiques et l'enseignement de la natation. Huit personnes seront chargées de l'entretien et de l'accueil, pour recevoir le public, le conseiller, le renseigner sur les différentes prestations et assurer le ménage. " Sur ce dernier point d'ailleurs tout le monde doit s'investir. L'entretien est l'affaire de tous. Ce sera aussi un message à porter pour sensibiliser le public au respect des lieux et des autres usagers".

Enfin la maintenance, invisible depuis les bassins, constitue pourtant le cœur de la machine. Dans le sous-sol du bâtiment, il y a des kilomètres de canalisations, un nombre impressionnant de bacs, d'écrans ou de cadrans de contrôles, de circuits électriques et électroniques. 4 personnes seront chargées de l'entretien courant, de la plomberie, de l'électricité pour assurer le fonctionnement du traitement de l'eau des 7 bassins ainsi que leur nettoyage et celui des plages. " L'équipe montera progressivement en compétence pour effectuer seule le traitement de l'air et de l'eau, sous-traité en partie aujourd'hui à une entreprise extérieure".





X'eau ouvrira ses portes dans quelques semaines !

HORAIRES D'OUVERTURE*



	PÉRIODE SCOLAIRE	
	Espace Sports et loisirs	Espace Bien-être
LUNDI	12h-14h30 / 15h30-19h30	10h-19h30
DU MARDI AU JEUDI	12h-14h / 16h-19h30	10h-19h30
VENDREDI	12h-14h / 16h30-21h	10h-21h
SAMEDI	14h-18h	10h30-18h
DIMANCHE	9h-17h	9h-12h30 / 14h30-17h

LUNDI	12h-14h30 / 15h30-19h30	10h-19h30
DU MARDI AU JEUDI	12h-14h / 16h-19h30	10h-19h30
VENDREDI	12h-14h / 16h30-21h	10h-21h
SAMEDI	14h-18h	10h30-18h
DIMANCHE	9h-17h	9h-12h30 / 14h30-17h

	PETITES VACANCES	
	Espace Sports et loisirs	Espace Bien-être
DU LUNDI AU JEUDI	10h-19h30	10h-19h30
VENDREDI	10h-21h	10h-21h
SAMEDI	14h-18h	10h30-18h
DIMANCHE	9h-17h	9h-12h30 / 14h30-17h

DU LUNDI AU JEUDI	10h-19h30	10h-19h30
VENDREDI	10h-21h	10h-21h
SAMEDI	14h-18h	10h30-18h
DIMANCHE	9h-17h	9h-12h30 / 14h30-17h

TARIFS*

	Plein tarif
Entrée unique pour un adulte à l'espace Sports et loisirs	4,50 €
Entrée unique pour un mineur de 3 à 15 ans	3,60 €
Entrée unique pour un enfant de moins de 3 ans	Gratuit
Entrée unique pour un adulte avec l'accès à l'espace Bien-être	9,50 €

ACTIVITÉS

Forfait trimestriel pour un adulte (1 séance/semaine)	80 €
Forfait annuel d'apprentissage de la natation (12 ans max.)	120 €

ACTIVITÉS POUR LES JEUNES ENFANTS*

- Bébés-nageurs
- Jardin aquatique

APPRENTISSAGE DE LA NATATION*

- Ecole de l'eau (enfants et adolescents)
- Cours pour adultes (séances en groupe ou cours personnalisé)
- Aquaphobie

SANTÉ ET FORME*

- Aquagym douce
- Aquagym tonique
- Aquafitness
- Aquajump
- Aquabike
- Aquatraining
- Coaching personnalisé

* Sous réserve de modifications

Questions à Gérard Faurie vice-président au sport et Réginald Galland directeur des équipements aquatiques



A 4 mois près, ils sont arrivés ensemble à Grand Cognac. Réginald Galland, en septembre 2016, comme directeur des équipements aquatiques, et Gérard Faurie à la création de la communauté d'agglomération, en janvier, comme vice-président au sport. Depuis plus d'un an, ils travaillent ensemble pour préparer l'ouverture.

Qu'est-ce qui vous a séduit dans ce projet ?

G.F. : Quand je suis arrivé, le projet était matériellement ficelé. Mais j'ai tout de suite aimé cet équipement. Il offre un accès à la fois aux scolaires et aux associations et un espace de loisirs conséquent pour le public, agrémenté d'un espace bien-être. Le tout est implanté dans le vaste ensemble sportif des Vauzelles qui devient petit à petit un nouveau quartier consacré aux loisirs.

R.G. : Principalement le fait qu'il y avait tout à élaborer au niveau du fonctionnement dans un équipement qui est techniquement très bien conçu. Pour les utilisateurs bien entendu, mais aussi pour ceux qui le font vivre.

Comment se prépare-t-on à l'ouverture d'un équipement de ce type ?

G.F. : En faisant l'inventaire des besoins, c'est-à-dire en consultant les futurs utilisateurs, notamment les enseignants et les associations. Il faut définir les créneaux d'utilisation, faire le planning d'occupation,

de l'emploi du matériel, des nécessités d'encadrement. Pour le grand public, on travaille plus sur des estimations en se basant sur ce qui se fait ailleurs.

R.G. : J'ai multiplié les rencontres avec les associations, les partenaires institutionnels et les scolaires. Les rencontres avec Sophie Arnault, conseillère pédagogique de l'éducation nationale, vont permettre par exemple l'élaboration d'un projet pédagogique conséquent pour l'apprentissage de la natation.

Qu'allez-vous proposer aux utilisateurs ?

G.F. : L'accent est mis sur l'apprentissage de la natation. 50 % des jeunes entrent en 6^e sans savoir nager. Dans 5 ans, ceux du territoire de Grand Cognac sauront tous nager, c'est-à-dire qu'ils n'auront pas peur de l'eau dans laquelle ils sauront se déplacer. Ils apprendront tout cela gratuitement. A côté de cela, nous offrons aux associations un bel outil pour la pratique de leur sport. Quant au grand public, il dispose de bassins agréables, en inox, avec très peu de chlore puisque l'eau est traitée à l'ozone. Des conditions idéales pour nager, ou pour se détendre à l'espace Bien-être.

R.G. : Les élus de Grand Cognac ont voté pour un premier tarif d'entrée qui est abordable et nous ferons le maximum pour assurer un accueil de qualité, des animations répondant aux attentes de nos futurs usagers et surtout celle d'apprendre à nager à tout âge.

Que ferez-vous la première fois que vous irez à X'eau ?

G.F. : Profiter de la partie bien-être et faire du vélo, de l'aquabike. Ça va me changer du cyclotourisme. Pédaler sans forcer, enveloppé d'une eau à 30°. Quel bonheur !

R. G. : En tant qu'ancien nageur, je vais tout de suite plonger et nager. J'en ai fait des longueurs, jusqu'à 10 km par jour sur certaines périodes. Mais je n'ai jamais nagé dans un bassin en inox, ni dans une eau traitée à l'ozone. J'attends ce moment avec impatience.



13



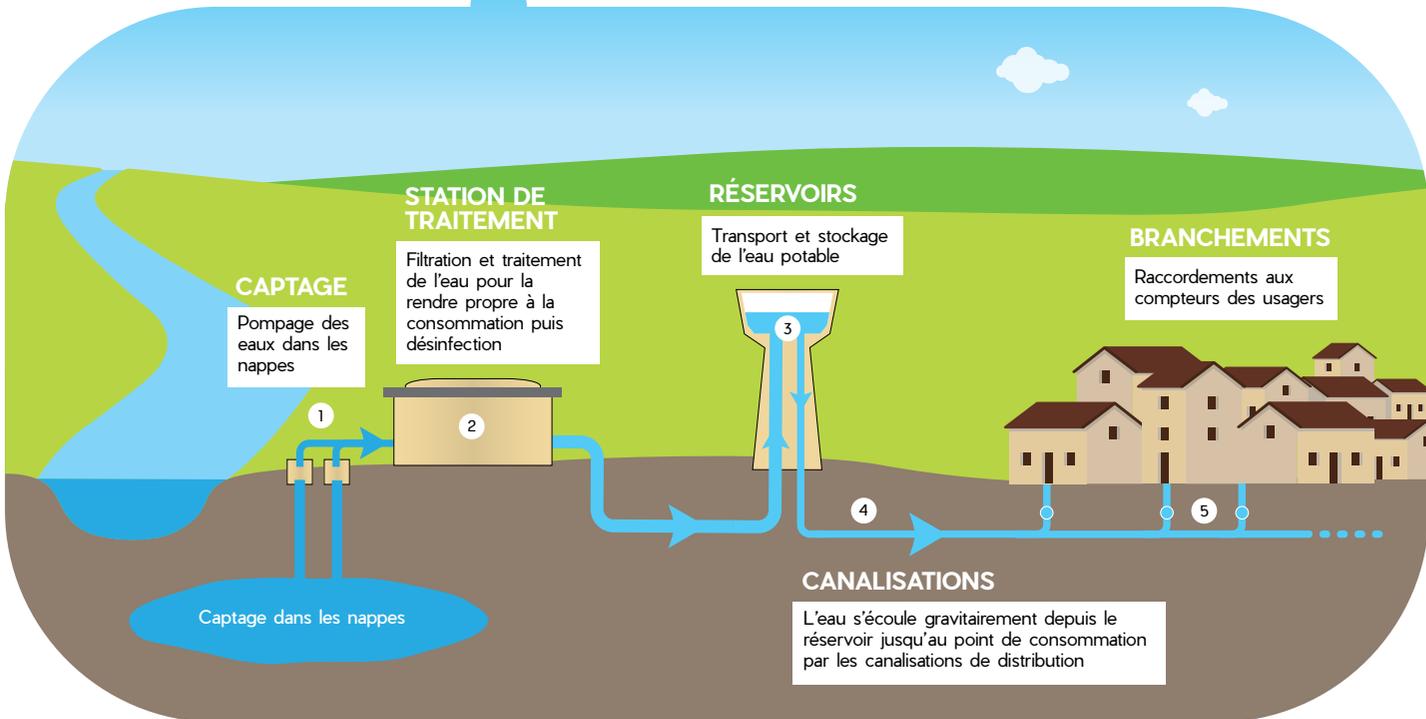
POUR EN SAVOIR PLUS...

Rendez-vous dès maintenant sur www.xeau.fr !

Le centre aquatique X'eau ouvrira dans quelques semaines 1, place de l'azuré, sur le pôle ludique et sportif des Vauzelles à Châteaubernard.

EAU POTABLE

Quel circuit jusqu'à votre robinet ?



14

1611 km

C'est la longueur du réseau de distribution sur les 58 communes (hors branchements)



C'est presque la distance entre Cognac et Varsovie !

3 grands types de conduites existent sur le réseau :



*Polyéthylène Haute Densité

**Information inconnue (2,8% soit 44 km)



DÉCRYPTAGE

Renouvellement des conduites



Le saviez-vous ? Le réseau de distribution d'eau potable sur les 58 communes de Grand Cognac court sur 1 611 km et dessert 30 500 abonnés. Depuis le 1^{er} janvier, c'est Grand Cognac qui en a la charge. La communauté d'agglomération a repris les contrats de délégation de service public signés avec Agur, Saur et Véolia. Sur le territoire de la commune de Boutiers-St-Trojan, Grand Cognac assure en régie l'exploitation du service d'eau potable.

Après un an d'exercice de la compétence eau potable, Grand Cognac a engagé des actions de lutte contre les fuites et la présence de chlorures vinyles monomères dans les réseaux de distribution.

LUTTE CONTRE LES FUITES

En vieillissant les canalisations peuvent présenter de plus en plus de fuites. " Pour assurer une partie du renouvellement du réseau d'eau potable, nous avons alloué 1,5 million d'euros, à hauteur de 500 000 euros par an " explique Mickaël Villéger, vice-président en charge du grand cycle de l'eau à Grand Cognac.

En complément, Grand Cognac a été retenu par l'agence de l'eau Adour-Garonne pour ses projets de réduction des fuites sur les communes de Boutiers-St-Trojan, Bourg-Charente, Mainxe, St-Preuil et Segonzac. Cette opération d'environ 1 500 000 € HT, financée à hauteur de 47 % par l'agence de l'eau, permettra de remplacer en 2018 près de 5,3 km de conduites.

VIGILANCE ACCRUE SUR LES CANALISATIONS EN PVC

Ce type de canalisations, en particulier celles posées avant 1980, peuvent présenter un défaut de polymérisation, entraînant un dépôt dans l'eau de chlorures vinyles monomères

(CVM), sous certaines conditions : un temps de séjour de l'eau dans les canalisations supérieur à 48 heures et une température de celle-ci de plus de 15°C. Cela peut être le cas pour un bâtiment isolé consommant peu d'eau, situé aux extrémités des réseaux ruraux.

Des analyses menées par l'agence régionale de santé sont réalisées dans les quelques secteurs sensibles du territoire afin de surveiller la présence de CVM. Si le taux relevé est supérieur à la norme (0,5 microgramme/litre), Grand Cognac demande aux délégataires en charge de l'exploitation du service d'eau potable de procéder à des purges manuelles.

Si la présence de CVM est récurrente malgré les purges manuelles, une purge automatique est mise en place. "La purge automatique est réalisée tous les soirs. Le temps de stagnation de l'eau ne dépasse ainsi pas 24 h. Ces opérations ne sont toutefois pas viables dans le temps, il s'agit de mesures permettant de garantir la bonne conformité de l'eau distribuée. Mais elles ont des conséquences néfastes pour le rendement du réseau" .

En parallèle, des prélèvements de canalisations sont effectués. Ils permettent de localiser les portions affectées par des dépôts de CVM. Pour Grand Cognac, il s'agit ainsi de cibler au mieux et rapidement les sections du réseau à renouveler pour répondre aux exigences sanitaires et optimiser le montant des investissements.

BON À SAVOIR...

Les résultats des analyses d'eau sont affichés en mairie et disponibles auprès du service eau-assainissement de Grand Cognac.

ENTREPRENDRE

BAC de retour à Genté

"Résilience : aptitude à renaître de ses cendres". Il faut avoir une bonne dose d'humour et d'autodérision pour accueillir ainsi le visiteur dans une entreprise reconstruite sur les ruines d'un brasier. Mais c'est dans les gènes de BAC, sur la zone d'activités du Fief-de-la-Couture. L'entreprise a en effet repris son activité moins de 15 jours après avoir été entièrement détruite par un incendie. C'était le 28 mars 2016. Aujourd'hui elle est de retour à Genté, dans ses nouveaux locaux.

80 EMPLOIS

"L'élan de solidarité a été incroyable. On nous a d'abord prêté une salle dans un restaurant, à Genté, pour installer nos ordinateurs et faire nos réunions. Puis un entrepôt agricole, toujours à Genté. Enfin les frères Hubert à Cognac ont mis à notre disposition un local de 1 500 m², où nous sommes restés 15 mois, explique Marie-Thérèse Maurin, directrice fondatrice de BAC. La compagnie d'assurances MMA, les fournisseurs, nos clients se sont organisés pour nous faciliter la tâche".

A la clef c'étaient quelque 80 emplois qui étaient menacés. 48 à l'atelier de bobinage, 12 au bureau d'études et une vingtaine à la fabrication au Maroc. Finalement, il n'y aura eu que quelques jours de chômage technique. La construction du nouveau bâtiment débutera en septembre 2016. En juillet 2017 tout le personnel de BAC, atelier de bobinage et bureau d'études, a rejoint les nouveaux locaux inaugurés le 27 octobre 2017. Toujours à Genté, en lieu et place du bâtiment détruit.



300 000 BOBINES PAR AN

Bobinage Artisanal Charentais a été fondé en 1993 par Marie-Thérèse Maurin, licenciée de la société ABC, implantée à Gensac-la-Pallue où elle était technicienne. Elle s'installe à Genté et débute avec 9 personnes. En 2008, BAC s'installe dans les locaux des Mouleries de Cognac à Genté qui viennent de fermer. Elle produit quelque 300 000 bobines par an, de la plus petite, 5 mm, à la plus grosse, 35 kg pour un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros. Ses produits intègrent les fabrications d'Airbus, de Zodiac, d'Alstom, de Siemens. "Nous travaillons pour le ferroviaire, l'aéronautique, le médical, l'énergie".



BAC

Production de bobines pour l'industrie ferroviaire, aéronautique, médicale et la production d'énergie

1993 date de création

80 salariés

4 millions d'euros de C.A.



Du côté de... AS PLANTE

La société AS Plante a acheté une parcelle pour s'installer sur la zone d'activités de St-Sulpice-de-Cognac en mars 2017. L'entreprise pousse comme la production de ses créateurs : lentement, sur un bon terreau, en pleine lumière.

Alain Rossi et Stéphane Bétard ont en effet créé AS Plante en 2012. Ils ont d'abord démarré au sein de l'hôtel d'entreprises géré par Grand Cognac. Puis ils se sont installés en octobre dernier dans un bâtiment tout neuf de 300 m², entouré d'un terrain de 2000 m², sur la zone d'activités de St-Sulpice-de-Cognac. Les travaux avaient commencé en février 2017 pour un investissement total de 206 000 €.

PRODUCTION ET VENTE DE VÉGÉTAUX

Avant de créer leur entreprise, Alain Rossi et Stéphane Bétard travaillaient aux établissements Blanchet à Cognac, horticulteur réputé de la région. Ils ont perdu leur emploi quand l'entreprise a fermé après avoir été rachetée. L'un était à la production, Stéphane Bétard, l'autre à la vente, Alain Rossi. Deux activités complémentaires pour créer leur propre activité.



Ils font leurs premières armes à l'hôtel d'entreprises sur la zone d'activités de Monplaisir à Cognac. " Le loyer raisonnable de l'hôtel d'entreprises est un beau coup de pouce pour démarrer. Comme il augmente chaque année, cela stimule aussi pour prendre son indépendance ". Pendant les 5 premières années, ils ont étendu leur clientèle sur 6 départements de la région. Les 4 départements de Poitou-Charentes, plus la Gironde et la Haute-Vienne. " Nous sommes grossistes. Nous proposons un large choix de plantes d'intérieur et d'extérieur ". Ils sillonnent donc les routes tous les jours pour visiter les fleuristes.

Leur installation sur la zone d'activités de St-Sulpice-de-Cognac va leur permettre d'être chez eux, mais aussi d'avoir plus d'espace pour stocker leurs plantes et en cultiver. Jusque-là ils n'avaient pas la possibilité de cultiver à l'hôtel d'entreprises. Qu'envisagent-ils de faire pousser ? " Des géraniums et des chrysanthèmes par exemple, mais aussi des arbustes, des espèces aromatiques. Nous allons construire environ 1 000 m² de serres pour commencer. Venir ici était indispensable pour développer l'entreprise. Un des avantages de cette zone d'activités est d'être facilement accessible et un lieu de passage important. Ce qui n'est pas négligeable pour notre activité".



— AS PLANTE —

Grossiste en plantes d'intérieur
et d'extérieur

2012 date de création

Zone de chalandise :
Poitou-Charentes,
Gironde, Haute-Vienne

2 salariés

100 variétés nombre de références

LES GENS D'ICI

Les savoir-faire du cognac visent l'Unesco



Pourquoi ne pas faire reconnaître le cognac au patrimoine mondial de l'Unesco ? Depuis 2011, cela trotte dans la tête de quelques élus

charentais, surtout dans celle de Jérôme Sourisseau qui en a rapidement lancé l'idée. Dans un premier temps, les élus et les professionnels du cognac de Charente et Charente-Maritime se sont réunis. Ils ont d'abord pensé à déposer un dossier d'inscription au titre du patrimoine matériel. Puis, " grâce à l'accompagnement d'un cabinet expert, nous avons vite compris que ce ne serait pas possible. Il y avait déjà trop d'appellations viticoles et puis surtout il fallait un monument patrimonial classé spécifique au cognac. Or il n'y en a aucun. Nous avons alors commencé à réfléchir à l'inscription des savoir-faire du cognac au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco* ". C'est ainsi qu'est née l'association. Elle a été créée en février 2016 pour mener à bien ce dossier.

Depuis sa création, l'association "les savoir-faire du cognac" est présidée par Jérôme Sourisseau, assisté de Jean-Bernard de Larquier, du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC). " De nombreuses personnes nous ont rejoints, des chercheurs, des historiens, des juristes, des producteurs, des distillateurs, etc. C'est ouvert à tous et plus nous serons nombreux à apporter notre expérience, nos archives, nos documents, photos, films, à témoigner de cette culture liée à un processus unique en son genre, plus nous serons efficaces ". Il s'agit en effet d'un projet identitaire autour du processus d'élaboration du cognac impliquant toute la communauté

" cognac ", du viticulteur au négociant, en passant par toute la chaîne des savoir-faire, du pépiniériste et du tonnelier à la mise en bouteille. Sans oublier les célébrités du territoire - Jean Monnet par exemple - ni les terroirs, ni les sites caractéristiques. " Tout ce qui est porteur d'ADN cognac " résume Anne-Laure Jouannet. La jeune femme a été recrutée par l'association pour coordonner la démarche. Elle est spécialiste du patrimoine et du monde culturel, fille d'un producteur de cognac également historien, fin connaisseur de la région. Anne-Laure Jouannet est enthousiaste. "Lors de la première réunion de l'association, en avril 2017, 200 personnes étaient présentes et de nombreux bénévoles nous ont rejoints".

UNE MÉTHODOLOGIE PARTICIPATIVE

Il s'agit pour l'instant de faire un inventaire de toutes les pratiques participant à l'élaboration du cognac. L'aspect innovant et fédérateur de cette démarche est de regrouper autour de chaque pratique, la pluralité des corps de métiers concernés et des générations. Un comité scientifique s'assure de la véracité du contenu. L'ensemble est placé dans le contexte du pays, de ses habitants, de l'histoire, des traditions, des figures historiques, du terroir, des paysages, etc. " Aucun projet à ce jour en France n'englobe un territoire aussi vaste ".

Et comme Jérôme Sourisseau aime à le répéter, il va falloir "laisser du temps au temps, à l'instar de l'élaboration du cognac ". " C'est pourquoi, nous nous sommes donné jusqu'en 2022, voire 2024 pour préparer le dépôt du dossier".

* En France, 13 patrimoines culturels immatériels sont déjà reconnus par l'Unesco, dont le compagnonnage, l'équitation française, les tapisseries d'Aubusson.

ÇA BOUGE



ÇA ROULE EN GRANDE CHAMPAGNE

Entre août et décembre 2017, 16 km d'enrobé ont été coulés sur les routes d'Ambleville, Angeac-Champagne, Criteuil-La-Magdeleine, Gensac-La-Pallue, Genté, Juillac-Le-Coq, Lignières-Sonneville, St-Fort-sur-Né, St-Preuil, Salles-d'Angles, Segonzac et Verrières. De plus, des cheminements doux pour piétons et personnes handicapées ont été aménagés en centre bourg de Genté et de Segonzac. Ils ont été réalisés en calcaire stabilisé.

Le montant des travaux s'élève à 682 200 € HT financés par Grand Cognac, avec un soutien de 24 492 € du département dans le cadre du fonds départemental d'aide aux communes. De plus, Genté a profité de cette opération pour faire réaliser des trottoirs en béton lavé sur le périmètre classé autour de l'église. Et Salles-d'Angles en a profité pour couler de l'enrobé sur un chemin rural. Travaux complémentaires que ces communes ont pris à leur charge.

A ce jour, 85 % des routes de Grande Champagne bénéficient du confort de l'enrobé. Durée de vie estimée du matériau : 15 ans selon le trafic et les intempéries.

DU CÔTÉ DE LA VOIE DOUCE SUR COGNAC

Sur les quais Hennessy, la voie partagée, pour les vélos et les piétons, d'environ 8 m de large, sera prête pour le printemps. Elle sera végétalisée, disposera d'un éclairage mettant en valeur ce lieu de promenade et s'agrémentera d'un belvédère s'avancant sur l'eau au niveau de la porte St-Jacques. Ces travaux sont menés conjointement avec la ville.

Quelques coups de pédales vers l'ouest, le département de la Charente poursuit en concertation avec Grand Cognac l'aménagement de la voie douce, le long de la RD732, entre le vieux bourg de Merpins et la Charente-Maritime.

Tandis qu'à l'est, entre la rue des Gabarriers et la passerelle St-Martin, Grand Cognac

trace le chemin blanc et installe le mobilier urbain. Un quai en pierres de taille a déjà été restauré. En parallèle, la friche industrielle acquise par Grand Cognac est en train d'être réhabilitée. 150 tonnes de gravats et déchets ont été évacués ! Elle accueillera une zone de stationnement plantée d'arbres. Enfin, l'accès à l'écluse a été restauré. Ses garde-corps ont été remplacés. S'y ajoutera un petit espace de stationnement paysager.

Pour ces opérations, Grand Cognac bénéficie du soutien de l'Etat, de l'Europe, de la région Nouvelle-Aquitaine et du département de la Charente.



Transcom en mode évolutif

Depuis le 1^{er} janvier, le réseau de transport en commun de Grand Cognac est géré par une société publique locale, la STGA. Pour rappel, Grand Cognac avait confié l'exploitation de Transcom en délégation de service public à la société Transdev en 2011. Au terme des 6 ans, le contrat avait été prolongé d'1 an en raison de la création de la communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2017. Pourquoi ce changement dans le mode de gestion de l'exploitation du réseau de bus intercommunal ?

Le hasard a voulu qu'au moment où la délégation de service public pour l'exploitation de Transcom prenait fin, la société de transport du Grand Angoulême (STGA) envisageait de changer de statut pour devenir une société publique locale (SPL). Pour cela, il lui fallait un deuxième actionnaire public. Elle s'est alors tournée vers Grand Cognac. " De notre côté, nous n'avions qu'un seul candidat à l'offre de délégation de service public. Nous étions alors en négociation avec lui pour l'exploitation du réseau Transcom " explique Pierre-Yves Briand, vice-président en charge des mobilités.

La communauté d'agglomération a donc saisi l'opportunité de ce concours de circonstances. " Grand Cognac devient actionnaire de la société publique locale STGA -un administrateur sur douze-, car leur proposition est financièrement acceptable. Et puis surtout le contrat n'est pas figé, contrairement à une délégation de service public. Il peut évoluer si nous souhaitons proposer un nouveau service aux usagers. La SPL apporte une grande souplesse dans notre organisation ". De plus, c'est une gestion publique, sans dividendes à distribuer. " On travaille avant tout dans l'intérêt de la structure et de ses utilisateurs ".

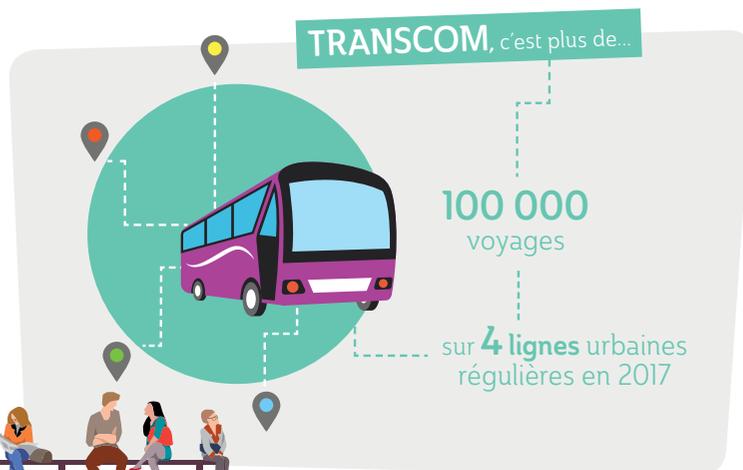
Autre argument qui a motivé ce virage dans le mode de gestion du réseau de transport en commun de Grand Cognac : " Cela a du sens d'intégrer une SPL avec Grand Angoulême. Nous démontrons ainsi que deux communautés d'agglomération peuvent travailler ensemble dans un domaine déterminé pour l'intérêt des usagers ".



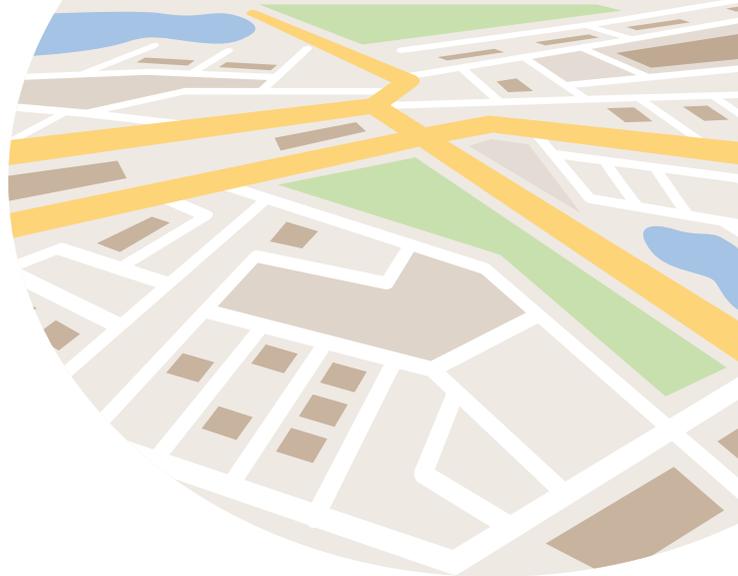
QU'EST-CE QUE CELA CHANGE POUR L'USAGER ?

" Rien au 1^{er} janvier. Nous restons à réseau constant et à fréquences constantes". Il y a 4 lignes régulières sur Cognac et Châteaubernard qui fonctionnent du lundi au samedi. Grand Cognac a racheté les 6 bus et 3 voitures, qui étaient la propriété jusque-là de Transdev. Il les met à disposition de la SPL STGA, ainsi que le dépôt et le kiosque Transcom situé place Gambetta à Cognac. Quant à la douzaine d'employés de Transcom, pour eux rien ne change. Leurs contrats sont repris par la SPL.

Autre point, qu'en est-il du transport à la demande ? " Ce service reste en l'état. Mais nous avons entamé une réflexion plus globale sur l'avenir, et sur ce que devra être la mobilité à l'échelle de 58 communes de la communauté d'agglomération. Ce n'est pas une simple mise en circulation de bus. C'est aussi la mise en place, sur l'ensemble du territoire, de projets et d'actions favorisant la mobilité : aires de covoiturage, pistes cyclables, etc ". La réflexion est à conduire pour aboutir à une décision collégiale des élus. " L'avantage avec la SPL, c'est qu'au fur et à mesure de notre réflexion, nous pourrions faire évoluer le service rendu au public ".



Uniformiser les règles de construction et d'aménagement sur le territoire



Grand Cognac doit mettre en place un plan local d'urbanisme intercommunal, PLUi, à l'échelle des 58 communes de la communauté d'agglomération. Autrement dit, la communauté d'agglomération doit déterminer sur l'ensemble de son territoire les espaces fonciers qui seront réservés à l'habitat, aux zones d'activités commerciales et industrielles, à l'agriculture, aux secteurs protégés, etc... L'idée est d'avoir une vue d'ensemble pour assurer un aménagement équilibré.

Actuellement les droits d'aménager et de construire sont régis par des documents et des règlements divers. 29 communes ont un plan local d'urbanisme communal. 21 disposent d'une carte communale. 3 en sont restées au plan d'occupation des sols (POS) et 5 communes sont soumises au règlement national d'urbanisme. " Vous ajoutez à cela que certains PLU communaux ne sont plus aux normes parce que pas assez " verts " ou grenellisés, et il faut tout revoir pour tout harmoniser " précise Alain Riffaud, vice-président en charge de l'aménagement du territoire.

Uniformiser les règles, cela passe par un important travail d'investigation des élus et des services de Grand Cognac, assistés par un bureau d'études. " Car il faut aller sur le terrain, consulter les habitants et les élus, faire un diagnostic de ce qui existe, de ce qui est souhaité, analyser les chiffres de l'Insee, -habitat, activités- ceux des impôts, pour avoir une image du territoire ". Mais l'image ne suffira pas. Pour la faire vivre, l'animer, il va être nécessaire de connaître les souhaits de celles et ceux qui résident sur le territoire.

PARTICIPATION DES HABITANTS

" Il y aura dans chaque mairie un registre avec tous nos documents de travail. Ils seront consultables et amendables. Une exposition itinérante présentera le diagnostic et toutes les pièces du futur PLUi. Nous organiserons, par groupes

de communes, des ateliers avec les habitants pour travailler ensemble et ensuite pour présenter nos travaux. Ils nous permettront dans le même temps de recueillir des informations sur ce que vivent les gens au quotidien. Il est important qu'ils s'expriment et que nous prenions en compte, autant que faire se peut, ce qu'ils ont à nous dire ".

Le travail va commencer avec le forum organisé en début d'année avec tous les élus du territoire. Les premiers ateliers avec les habitants verront le jour au printemps 2018. Une seconde série d'ateliers thématiques sera programmée par la suite sur les enjeux et les souhaits pour les 10 années à venir. Il y aura aussi des ateliers pour les jeunes, d'autres spécifiques au monde agricole et au monde économique.

" On s'est donné jusqu'en décembre 2023 pour réaliser ce travail ". En attendant la mise en place d'un PLUi, les documents communaux (PLU et cartes communales) restent en vigueur.





MON QUOTIDIEN



Logement : l'Adil vous conseille

L'agence départementale d'information sur le logement offre un conseil complet, neutre et gratuit, sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales, qu'il s'agisse de louer, d'acheter, de construire, de faire des travaux. Depuis octobre, l'Adil de la Charente tient de nouvelles permanences ouvertes au public à Châteauneuf-sur-Charente, Jarnac et Segonzac. Déjà présente sur Cognac, elle complète ainsi son offre sur le territoire de la communauté d'agglomération.

PERMANENCES ASSURÉES PAR DES JURISTES

L'Adil est une association conventionnée par le ministère du logement et s'appuie sur le réseau de ressources de l'agence nationale pour l'information sur le logement (Anil). Elle compte parmi ses adhérents et financeurs de son action : l'Etat, le département, les collectivités locales, Action logement, la CAF, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés, des offices HLM, ainsi que des représentants des usagers, pour lesquels elle assure un certain nombre de missions et de conseils, comme pour Grand Cognac.

Pour les particuliers et les professionnels, son rôle est d'informer sur toute démarche concernant le logement : contrat de location, règlement de copropriétés, litige, conflit de voisinage, fiscalité, urbanisme et accession à la propriété. " Attention, nous ne sommes pas médiateurs, nous conseillons seulement " précise-t-on à l'Adil. Elle délivre également des formations.

En Charente, 5 personnes assurent ces missions dont 3 juristes qui animent les permanences. " Tout le monde peut bénéficier de nos informations juridiques concernant tous les domaines liés au logement. Il suffit de venir à une permanence, sans rendez-vous " précise Océane Ancelin, l'une des 3 juristes officiant sur le secteur de Grand Cognac.

Renseignements au 05 45 93 94 95.



LA MÉDIATHÈQUE DE VOS RÊVES*

Banque de graines, apprentissage des langues, de la conduite, de l'informatique, la médiathèque idéale serait celle qui répondrait à toutes vos envies. Ouverte largement le samedi (78 %), les durées d'emprunt de documents seraient plus longues et des boîtes aux lettres extérieures permettraient de les restituer en dehors des horaires d'ouverture. Ce service serait gratuit pour les enfants (67 %) et payant pour les adultes (74 %). Vous y trouveriez aussi des jeux et des animations pour petits et grands organisés chaque semaine. Ce serait avant tout pour vous un lieu de convivialité, d'échange et de partage intergénérationnel (85 %) où l'on pourrait trouver un petit coin café ou thé et du mobilier pour s'installer confortablement.

La médiathèque de vos rêves surfe largement sur la vague numérique. Le catalogue des collections serait en ligne. Vous pourriez réserver depuis votre smartphone. Elle proposerait des liseuses et un service d'intelligence artificielle vous préconiserait des ouvrages, cd, vidéos, jeux en fonction de vos centres d'intérêts.

Pour autant vous êtes globalement satisfaits. "Bibliothèque très accueillante et personnel très compétent". Vous appréciez votre biblio-médiathèque actuelle et souhaiteriez y disposer de nouveaux services. Vos réponses à l'enquête réalisée par Grand Cognac sont donc des pistes que les élus et les équipes prendront en compte dans leurs projets à venir.

* Vous avez été 1 458 à répondre à l'enquête "Qu'attendez-vous d'une médiathèque ?" du 15 juin au 30 septembre 2017, dont 30 % de non-inscrits dans une biblio-médiathèque. Parmi vous, il y avait 73 % de femmes, 70 % de 31-45 ans et 21 % de retraités. Les pourcentages indiqués dans l'article correspondent aux résultats de cette enquête.

CE QUE VOUS EN DITES...

"Une seule carte pour toute bibliothèque de Grand Cognac serait bien."

"Une bibliothèque doit vivre, faire des expos, des conférences, des lectures, faire venir des conteurs."

"Il faut penser aux personnes âgées en milieu rural. Elles n'ont pas l'habitude de fréquenter de telles structures. Se pose le souci du transport. Des navettes pourraient être mises en place les jours de marché..."

"Maintenir l'accès à tous. A la place d'une cotisation, une contribution volontaire me semble possible."

"Bravo pour la section jeunesse de ma médiathèque !"

"Je voudrais qu'on cherche des livres à ma place."



"Le temps des bibliothèques-cloîtres (silencieuses) est révolu aujourd'hui. Il faut un agencement proposant éventuellement une salle de consultation/lecture en silence, mais ne pas appliquer cette vieille règle à tous les espaces : le partage de la culture et la convivialité doivent être mis en avant et permettre aux plus frileux de se libérer et quelque part s'émanciper culturellement. Les médiathèques devraient être l'outil essentiel de l'émancipation de la culture auprès de tous."

"Pensez aux étudiants qui veulent rentrer chez leurs parents mais ne rentrent pas car surcharge de boulot et n'ont parfois pas de possibilité pour travailler au calme chez leurs parents. S'ils pouvaient avoir une médiathèque comme dans les villes universitaires. J'ai pour expérience ma fille. La maison est petite. J'ai trois enfants. Donc travailler au calme puis pouvoir profiter de la famille, c'est mieux pour un bon équilibre."

"Les conférences à des heures accessibles aux commerçants sont encore trop rares."

"Très bonne qualité d'écoute des bibliothécaires."

PORTFOLIO

RETOUR EN IMAGES SUR LES ÉVÈNEMENTS DE DÉCEMBRE...



1 et 2. Gaspi'soupe au marché couvert de Jarnac en partenariat avec la commune de Jarnac, Calitom et la MFR de Jarnac.

3. Le Charentais solidaire de l'année. L'association "Au fil des femmes" lauréate du prix des charentais de l'année dans la catégorie "solidaires", parrainé par Grand Cognac.

4 et 5. Marché de Noël du Moulin Prézier à Cherves-Richemont.

6 et 7. Concert de Noël par les élèves du conservatoire au couvent des Récollets à Cognac.

© Charente Libre/Majid Bouzzit

C'EST @ VOUS

Vos réactions sur les réseaux sociaux

102  2  21 partages

VOTRE CENTRE AQUATIQUE X'EAU A SON LOGO !

02/11/2017

Au printemps 2016, nous vous avons sollicités pour trouver le nom du nouveau centre aquatique prévu aux Vauzelles à Châteaubernard. Depuis, le chantier de construction a avancé avec une ouverture prévue en février 2018. Il était temps de lui trouver son identité ! Nous vous dévoilons aujourd'hui son logo ! Une création ludique et couleur locale pour faire écho aux activités du centre aquatique tout en rappelant la teinte orangée si caractéristique de la boisson qui a inspiré le jeu de mot à l'origine du nom X'eau. Avec le mouvement des lettres, le caractère sportif d'un tel lieu n'est pas oublié.

Une création de l'agence RC2C.



C'est vous qui le dites...

... Au sujet des nouveaux locaux de l'école élémentaire de Bourg-Charente.

06/09/2017

Isabelle P. : Belle réalisation 😊

On vous répond...

Le haut débit pour tout le territoire en 2022.

04/09/2017

Elodie C. : Projet très bien... et sinon le portable partout dans Grand Cognac, c'est pour quand ?

Grandcognac : Bonjour, la couverture mobile du territoire est du ressort des opérateurs de téléphonie mobile même si le très haut débit peut permettre d'améliorer la téléphonie mobile... chez soi.

48  5  19 partages

CONFÉRENCE "COURIR EST LE PROPRE DE L'HOMME".

03/08/2017

Frédéric Berg, journaliste, auteur et coureur à pied, vous invite à découvrir sous un jour scientifique cette faculté de courir... Depuis trente ans seulement, de nombreuses recherches scientifiques et historiques convergent pour attester que courir lentement mais longtemps est le propre de l'Homme. Cette faculté enfouie en chacun de nous est le résultat d'une évolution de plusieurs millions d'années ayant doté l'Homo sapiens que nous sommes de plusieurs outils uniques et seulement utiles pour courir. Vous avez rendez-vous ce vendredi 17 novembre 2017, à 20h30 à la médiathèque L'Orangerie à Jarnac.



16

@grandcognac - 11/10/2017

Travaux de restauration en aval de l'écluse du quartier Saint-Jacques à Cognac, par le chantier d'insertion la Clé de voûte.



#GrandCognac #restauration
#patrimoine #ChantierInsertion
#Ecluse

SUIVEZ-NOUS !

www.grand-cognac.fr



L'AGGLO PRATIQUE



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

6 rue de Valdepeñas CS10216 16111 Cognac Cedex
tél. 05 45 36 64 30, contact@grand-cognac.fr
www.grand-cognac.fr

@

SITE ADMINISTRATIF DE GENTÉ

5 route de la Mairie, tél. 05 45 83 47 99

SITE ADMINISTRATIF DE JARNAC

1 rue du Port, tél. 05 45 81 76 01



COLLECTE DES DÉCHETS

POUR COGNAC

Renseignements au 05 45 36 64 30
contact@grand-cognac.fr

POUR LES AUTRES COMMUNES

Calitom 0 800 500 429 (N°Vert gratuit)



CULTURE

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

tél. 05 45 36 64 30

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

38 rue du Charmant à Cognac, tél. 05 45 82 19 39
www.conservatoire-grand-cognac.fr –

ESPACE DÉCOUVERTE EN PAYS DU COGNAC

Les Remparts, place de la salle verte à Cognac
tél. 05 45 360 365
www.espace-decouverte.fr –



MÉDIATHÈQUE LA KINKAÏRI

18 rue du Général de Gaulle à Châteauneuf-sur-Charente
tél. 05 45 97 16 20

<http://bib-chateauneuf.dnsalias.net> – f

MÉDIATHÈQUE ANNEXE

12 rue du stade à Hiersac, tél. 05 45 39 75 04

MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE

7 quai de L'Orangerie à Jarnac, tél. 05 45 35 42 29

<http://lecture-jarnac.dnsalias.net>

MÉDIATHÈQUE ANNEXE

rue du Chail à Sainte-Sévère, tél. 05 45 80 90 06

**EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT**

rue du Chape ZA du Malestier à Segonzac, tél. 05 45 35 12 29
eau-assainissement@grand-cognac.fr

**ÉCONOMIE & EMPLOI****AIDES À LA CRÉATION, À L'INSTALLATION**

5 route de la mairie à Genté, tél. 05 45 83 47 99

CHANTIER D'INSERTION "LA CLÉ DE VOÛTE"

12 impasse de l'ancien séminaire à Cherves-Richemont
tél. 05 45 83 10 78

SERVICE DE PLACIER

sur le marché couvert Les Halles de Jarnac
tél. 05 45 83 47 99

**ENFANCE & JEUNESSE****CENTRE DE LOISIRS à Jarnac (3-11 ans)**

18 rue Burgaud des Marêts, tél. 05 45 81 21 34

MICRO-CRÈCHE "LE JARDIN ENCHANTÉ" à Salles-d'Angles

place André Hitier, tél. 05 45 35 34 64

MULTI-ACCUEIL à Châteauneuf-sur-Charente

1 rue Antoine Descoffre, tél. 05 45 25 50 55

MULTI-ACCUEIL LES P'TITS CHABOTINS à Jarnac

1 rue Odette Comandon, tél. 05 45 83 09 38

MULTI-ACCUEIL à Segonzac

5 rue du stade, tél. 05 45 35 03 36

RELAIS ITINÉRANT DES ASSISTANTS MATERNELS

à Gensac-la-Pallue
salle polyvalente, tél. 05 45 35 03 36

**HABITAT****PERMANENCES D'INFORMATIONS ET DE CONSEILS**

indépendants et gratuits à l'Hôtel de communauté

6 rue de Valdepeñas à Cognac :

- **Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)**
tél. 05 45 93 94 95, www.adil16.org
- **Architecte des Bâtiments de France (ABF)**
tél. 05 45 32 58 69
- **Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE)**
tél. 05 45 32 58 69 (architecte)
tél. 05 45 92 95 93 (conseiller Énergie)

- **Locappart 16 (16-30 ans)**

tél. 05 45 95 45 65

- **Soliha Charente (rénovation énergétique, adaptation du logement au handicap et à la perte d'autonomie)**

tél. 05 45 95 62 02, www.soliha16.fr

**AUTORISATIONS D'URBANISME (permis de construire, déclaration de travaux, etc.)****HÔTEL DE COMMUNAUTÉ**

6 rue de Valdepeñas CS10216 16111 Cognac Cedex
tél. 05 45 32 58 69

SITE ADMINISTRATIF DE JARNAC

1 rue du Port, 05 45 35 58 00

**MOBILITÉS****RÉSEAU DE BUS TRANSCOM**

Place Gambetta à Cognac, tél. 0800 881 691

www.transcom.fr

**SPORT****SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES COMMUNAUTAIRES**

tél. 05 45 81 76 01 ou 05 45 36 64 30

COMPLEXE OMNISPORTS DES VAUZELLES

19 rue des Vauzelles à Châteaubernard, tél. 05 45 83 97 22

**TOURISME****BASE PLEIN-AIR ANDRÉ MERMET**

804 allée basse du parc à Cognac, tél. 05 45 82 46 24

www.basepleinair-cognac.fr

CAMPING DE L'ÎLE MADAME À GONDEVILLE

tél. 06 26 91 40 92

<https://camping-jarnac.jimdo.com>

CAMPING DE COGNAC

boulevard de Châtenay, route de Sainte-Sévère à Cognac

tél. 05 45 32 13 32

www.campingdecognac.fr

GÎTE DE GROUPE DU MOULIN DE PRÉZIER

12 allée de Prézier à Cherves-Richemont, tél. 05 45 32 63 83

www.moulindeprezier.fr



Tous nos vœux pour
cette nouvelle année

2018